

Ecole élémentaire Sagot Voltaire
39 rue Sartoris
92250 La Garenne Colombes

2ème CONSEIL D' ECOLE mardi 07 mars 2023

Présents:

Equipe enseignante	Représentants des parents d'élèves	Représentants de la municipalité
Mme Ravaille (CPA)	APELGC	Mme Hemon représentante de la municipalité : Affaires scolaires
Mme Weil (CPB)	Mme Vang	Mme Fommarty Adjointe au maire
Mme Monceau (CPC)	Mme Guichard	
Mr Bazire (CE1A)	Mme Martinet	
Mme Brando (CE1C)	Mme Deslis	
Mme Garrigues (CE2A)	Mme Brugnon	
Mme Begovic (CE2B)	Mme Chable	
Mme Oxoby (CM1A)	Mme Puszka	
Mme Vizzuti (CM1C)	Les Parents de Voltaire	
Mme Thévenart (Directrice)	Mr Cournot	
	Mme Vaccher Vidal	
	Mme Hattais	
	Mr Leterrier	
	Mr Vede	

Absents excusés : Mme Bataille ; Mme Raskopf ; Mr Bauchet

1-Les évaluations nationales

Se sont déroulées début septembre pour les CP et CE1. Les résultats sont les suivants (projection des résultats CP et CE1.) Les résultats sont très bons, on peut considérer que nos élèves maîtrisent les compétences attendues.

CP : La faiblesse à l'item« reconnaître les lettres », sera travaillée en GS

CE1 : « Associer un nombre a une position » est le plus échoué, mais l'épreuve est inhabituelle et difficile pour un début de CE1 (changement d'unité).

Les CP ont passé une deuxième évaluation entre le 16 et le 27/01, nommée « point d'étape ». nous n'en avons pas encore le résultat global sur l'école. Néanmoins, elles permettent de repérer les élèves fragiles qui sont soutenus en APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) ou par divers dispositifs.

Les parents des élèves fragiles ou à besoin sont reçus par l'enseignant qui les informe des dispositifs mis en place à l'école, et y associe les parents.

2- Evaluation d'école

La première phase consiste en une auto évaluation, menée en équipe et avec les partenaires (Centre de loisirs, parents élus). Différents moments de travail se sont donc déroulés, qui ont permis d'identifier points forts et marges de progrès. Les têtes de liste des fédérations de parents d'élèves ont été associés à la réflexion.

Les points forts qui ont été soulignés sont :

- La disponibilité de l'équipe enseignante et les relations de confiance construites avec les parents.
- Une communication facile (téléphone, mail)
- Réunions dans les classes dans les 10 jours maximum après le rentrée.
- Réunion d'accueil des parents des futurs élèves de CP en juin.

Les échanges pour amélioration ont porté sur les points suivants :

- La visite de l'école pour les parents des nouveaux élèves entrant au CP.
- Une communication plus dense sur les projets, les actions menées à l'école, les parents savent qu'il se passe plein de belles choses à l'école mais n'en voient pas d'image.

Les parents présents insistent sur l'importance de valoriser les actions menées à l'école. Ils souhaitent pouvoir être relais lorsqu'ils sont questionnés. Un essai de transmission de quelques images et titres de projet qui se déroulent à l'école pourra être fait à chaque période. Les modalités de ces transmissions seront réfléchies ensemble.

L'auto évaluation a également concerné les élèves. Un panel d'élèves de CE2, CM1, CM2 a répondu à un questionnaire anonyme (projection du questionnaire et des réponses). Il reste à en faire l'analyse. Beaucoup de positif, et quelques points à améliorer. (toilettes, cantine, vestiaire piscine). Ces points seront et réfléchis et des réponses devront être trouvées.

3- Dispositif de circonscription « Bien vivre ensemble ».

Présentation du dispositif permettant de traiter les situations sur la circonscription.

Recueil des faits (par un élève, un enseignant, un parents) qui se tourne vers le directeur.

Le directeur reçoit la victime, les témoins éventuels, le ou les auteurs.

Celui ci sollicite alors l'IEN (Inspecteur de l'Education Nationale) via une fiche qui décrit la situation.

L'IEN dépêche alors des personnels de l'éducation nationale (Pôle ressource prévention harcèlement) qui vont intervenir dans l'école pour étudier et suivre la situation. Dans ce cas, plusieurs élèves vont être potentiellement entendus par ces personnes. Les parents concernés en seront informés. Le Pôle suit ensuite la situation.

Mme Thévenart, formée au programme pHARe (Plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges), fait partie du Pôle et intervient parfois dans d'autres écoles. Une réunion avec les animateurs du temps périscolaire a permis de les sensibiliser à cette question. Il ne faut pas confondre situation de harcèlement et conflits entre enfants.

Concernant les ateliers « Bien Vivre ensemble » du projet d'école, à l'attention des CM2 et CM1 : leur mise en place est plus difficile cette année car un nouvel officier de prévention et un nouveau psychologue scolaire ont pris leurs fonctions. Il n'a pas été possible pour l'instant de fixer une date pour l'intervention de l'officier de prévention dans les classes de CM2. Cela sera fait avant la fin de l'année.

Nous avons néanmoins prévu les ateliers avec le psychologue scolaire.

Cette année, pas de cas de harcèlement scolaire sur l'école.

3- Projet Street

Après la « cérémonie d'accueil », la présentation du Street Art par Jack, la visite de son atelier à Bois Colombes, les premiers ateliers de pratiques se sont déroulés au mois de décembre. Chacune des classes a pu pratiquer en demi-groupe avec son enseignant, pendant que Mme Thévenart assurait la classe à l'autre demi-groupe. Les enfants sont maintenant bien mobilisés. La préparation de la réalisation de la fresque débutera en mars lors des seconds ateliers de pratique qui se dérouleront du 13 au 23/03. Chaque classe a choisi son thème. Une base du pré-projet est présentée au Conseil. Il évoluera forcément avec les apports des enfants, mais l'esprit est là.

4-Chorales des classes

Les spectacles des chorales auront lieu le jeudi 01/06 pour les classes de CPA, CPC, CM1A, CM1C, CM2A, CM2C et le mardi 06/06 pour les classes de CPB, CE1C, CE2A, CE2B, CE1A, CE1B, CM1B. La date est à bien noter pour ne pas rater ce moment fort de la présentation du travail musical mené dans les classes durant l'année.

La jauge de la salle étant limitée, deux tickets d'entrée par élève leur seront distribués.

5-Classes de découverte

Le départ approche pour les classes de CM1A et C à La Bourboule, dans le Puy de Dôme, sur le thème des volcans. Lieu de rendez-vous le 17/04 à 8h15 à la gare de Paris Bercy. Le rendez-vous pour le retour est à 17h à la gare Paris Bercy. Une réunion de présentation de ce séjour a eu lieu dans les classes le mardi 14/03 à 18h15.

Le CM1B partira le 09/05 à Saint Hilaire de Riez en Vendée, pour une initiation au char à voile. Le rendez-vous est fixé à 8h30 à la gare Montparnasse. Le retour le 14/05 à 17h30 gare Montparnasse. La réunion de présentation de ce séjour aura lieu dans la classe le mardi 11/04 à 18h15.

6-Sorties prévues à date

Des cars ont été demandés pour les lieux suivants :

CM2 A et C: Parc Astérix le 30/06.

CE2A et CPB : le 02/06 au musée archéologique de Saint Germain en Laye.

CPA et CPC : musée Guimet le 11/05 au matin et le 16/06 au musée archéologique de Saint Germain en Laye.

CE1A et CE1B : musée de l'Homme le 07/04 après midi.

CE2B et CE1C : musée Guimet le 23/06 au matin.

7-liaisons inter-degrés

-Maternelle /élémentaire

Une visite des élèves de chacune des classes de GS aura lieu en juin. La réunion des parents des élèves entrant au CP à la rentrée 2023 aura lieu le jeudi 15/06 de 18h à 19h15.

Mr Dupont, directeur de l'école maternelle, a rappelé aux parents de la classe 7 de déposer leurs enfants entre 8h20 et 8h30, pour éviter que des parents soient présents dans les locaux après 8h30. Nous insistons sur la nécessité de respecter cette consigne, pour des raisons de bonne marche du service et de sécurité.

-Elémentaire/collège

Le déroulé de la procédure d'affectation « AFFELNET » se déroule au mois de mars, en plusieurs phases : distribution des volets 1, permettant de définir le collège de secteur, puis distribution des volets 2, sur lequel les parents indiquent leurs demandes (parcours particuliers, demande de dérogation). Les demandes sont traitées à la direction académique qui affecte les élèves dans les collèges. Attention, les demandes de dérogation ne sont pas toujours acceptées.

Les dispositifs propres aux collèges (classes bilangues) sont à demander lors de l'inscription au collège fin juin. Aux Vallées le collège propose une 6ème bilangue anglais allemand et l'enseignement de l'espagnol et de l'italien à partir de la 5ème en LV2.

Une réunion d'information des parents des élèves affectés au collège les Vallées aura lieu le 08/06 au soir.

Les élèves de CM2 qui sont affectés au collège Les Vallées iront visiter l'établissement en juin. Avec leur enseignante. Le collège Les Champs Philippe propose une journée portes ouvertes en fin d'année. Les élèves qui en dépendent y sont invités, niveau CM2 et CM1, Mme Thévenart transmettra l'invitation par mail.

Quatre séances d'initiation à l'allemand par une professeur du collège Les Vallées seront proposées aux élèves de CM2. Sept séances d'initiation à l'italien seront également proposées aux élèves de CM2.

8- Coopérative scolaire

La somme de 7465 euros est dédiée au projet sur un montant des dons de début d'année. Le reste de la somme a été répartie pour les coopératives des classes. Il n'y aura pas d'achat collectif cette année. Une tombola est envisagée pour compléter la coopérative scolaire. L'organisation de cette tombola ainsi que les lots à gagner seront à définir avec les parents élus.

10- Périscolaire

Mise en place des lunch-box et goûter-box depuis janvier. 6 lunch box/250 enfants en janvier, 8 lunch box/250 enfants en février. Le faible nombre ne perturbe pas le service. Goûter-box : une trentaine/150 en janvier, une soixantaine /150 en février. Les enfants sont très chargés avec de nombreux sacs le matin, mais à ce stade, pas de problème d'organisation ressentis. Quelques petits « trafics » de goûter sont à noter.

Serviettes : Les serviettes ont été distribuées avant les vacances de Noël. Aucune organisation n'est pour l'instant possible faute de matériel. Les enfants l'ont souvent dans la poche mais ne la sortent pas. Ou l'oublient dans leur cartable dans la classe. Peu de pertes constatées.

Une caisse de rangement par classe fournie par la mairie permettraient aux élèves de récupérer leur serviette avant le repas et de la ranger ensuite dans leur pochette après le repas. La pochette serait rapportée le vendredi pour lavage et rapportée avec les serviettes propres le lundi et replacée dans les bacs à l'arrivée des élèves. Cette mise en place impactera l'organisation du service et mobilisera le personnel du temps de restauration. Nous insistons sur la nécessité de marquer chaque serviette ainsi que la pochette au nom de l'enfant pour permettre cette organisation.

11- Travaux et équipements

Retrait de la souche de l'arbre de la cour (demande faite le 08/12/22)

Reprise des revêtements autour des arbres (demande faite le 30/05/22)

Les deux ENI (tableau numérique interactif) sont bien arrivés dans les classes (CE1C et CM2A) et utilisés. L'an prochain, l'école devrait être équipée de 3 ENI (CM1A, CM1C, et une autre classe à définir) des prises doivent être installées dans toutes les classes pour les brancher dès leur livraison (demande faite le 24/11/22).

Pour l'APELGC

Pour Les Parents de Voltaire

Direction